

Procès-verbal de la 3^e séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Des Rives tenue le mardi 30 novembre 2021 à la bibliothèque.

Membres présents

Bouchard, Nathalie

Dubé, Mélanie

Ducharme, Alexandre

Hébert, Christine

Lamanque, Julie

Lacroix, Léa

Lanctôt, Marie-Anne

Lemire, Daphnée

Meda, Laetitia

Rancourt, Jean-Claude

Membres absents

Araba, Kacem

Dignard, Marie-Josée

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la rencontre à 18 h 50.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint.

3. Présentation des représentants des élèves

Le conseil des élèves a nommé leur Présidente et leur Vice-présidente. Celles-ci seront dorénavant présentes lors des rencontres du conseil d'établissement.

Monsieur Alexandre Ducharme présente les deux jeunes filles aux autres membres :

Léa Lacroix, élève de 4^e secondaire : Présidente;

Daphnée Lemire, élève de 3^e secondaire : Vice-présidente.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Jean-Claude Rancourt, appuyée par Madame Christine Hébert. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Parole au public

Aucun.

6. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021

Le prénom de Madame Laetitia Meda sera corrigé aux endroits nécessaires.

L'adoption du procès-verbal du 19 octobre 2021 est proposée par Madame Nathalie Bouchard, appuyée par Madame Mélanie Dubé. Le procès-verbal du 19 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

7. Information

7.1. Du Président

Aucune information.

7.2. Du représentant au Comité de parents

Il y a eu 2 séances du Comité de parents depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement

La première séance a pour but de permettre à tout le monde de se présenter et élire les membres des différents comités.

La deuxième séance a surtout porté sur les critères d'admission pour l'année scolaire 2022-2023. Lors de cette rencontre, la principale préoccupation des parents était en lien avec le désir de s'assurer que les élèves d'une même famille ne soient pas séparés dans différentes écoles. En effet, il arrive que certaines familles voient un de leurs enfants déplacé vers une école alors que le reste de la fratrie reste à l'école de bassin et vice versa. Les parents craignent que cela ne devienne plus fréquent et plus problématique avec l'augmentation importante de la clientèle sur le territoire du CSSDA. De plus, lors de cette rencontre, un nouveau programme pour les élèves de secondaire 3 présentant des difficultés d'apprentissage a été présenté.

7.3. Des représentants du personnel enseignant

Les élèves de 1^{re} secondaire ont vécu une très belle visite au CFP des Moulins la semaine dernière.

Monsieur Rancourt fait un rappel concernant le Défi Tête pour Leucan qu'il organise avec ses élèves.

7.4. Des représentants du personnel de soutien

Les élèves du soutien émotif ont vécu une très belle expérience lors de leur sortie au Biodôme et au Centre de sciences de Montréal.

7.5. Du personnel professionnel

Aucune information.

7.6. Du représentant de la Communauté

Aucune information.

7.7. De la direction

Suivi des demandes d'admission

L'école a reçu beaucoup de demandes pour l'ensemble des 3 programmes.

Pour la rentrée 2022-2023, il y aura 28 places en multisport, 56 places en ski / planche et 56 places en linguistique. Afin de combler toutes les places, il faut accepter un plus grand nombre d'élèves au premier tour, car certains seront acceptés dans plus d'un programme. Par la suite, lorsque tous les parents auront confirmé leur choix, l'école comblera les places restantes avec les élèves se trouvant sur les listes d'attente.

Comme les places sont très limitées et que la demande a été très grande, l'école a reçu énormément d'appels de parents d'élèves qui ont été placés sur les listes d'attente. Ceux-ci désiraient comprendre les raisons pour lesquelles leurs enfants n'étaient pas acceptés au premier tour.

La direction a pris soin de contacter les parents des élèves ayant des questionnements sur le processus de sélection des élèves ou sur la liste d'attente.

Activités de Noël

À la suite de l'Halloween, les élèves ont demandé la possibilité de tenir des activités pour Noël.

Fermeture bris d'aqueduc

Il y a eu une très mauvaise gestion de la part de Ville de Terrebonne dans ce dossier.

Les travaux en lien avec un bris d'aqueduc débuté durant le week-end n'ayant pas été complétés, la Ville aurait dû aviser les responsables du CSSDA. Malheureusement, ils ne l'ont pas fait et l'école a été prise au dépourvu le lundi matin avec des coupures au niveau de l'alimentation en eau potable. Finalement vers 11h00 des complications dans les travaux nous ont obligés à fermer l'établissement pour la journée, car il n'y avait plus d'eau dans l'école. L'opération retour à la maison s'est très bien déroulée. Les élèves ont perçu cela comme une demi-journée de congé.

Pour le reste de la semaine et en raison de l'avis d'ébullition, des bouteilles d'eau ont été distribuées à tous les élèves ainsi qu'aux membres du personnel.

Situation de la COVID-19 dans l'école

Depuis le 15 novembre, les élèves ne sont plus dans l'obligation de garder leur masque en classe. Toutefois, nous remarquons que la majorité des étudiants continuent de porter le masque.

Monsieur Ducharme rappelle les nouvelles consignes de la Santé publique que l'école doit respecter en cas de Covid-19.

Transport scolaire

Il y a plusieurs annulations et retards d'autobus, et ce pratiquement tous les jours. Les compagnies de transport sont en pénurie de chauffeurs. Nous invitons les parents à communiquer leurs commentaires et/ou leurs plaintes au service du transport scolaire du CSSDA. Nous rappelons que les élèves peuvent attendre à l'intérieur de l'école jusqu'à 18 h et qu'un surveillant est sur place.

8. Dépôt pour consultation

8.1. Plan de répartition de la clientèle pour 2022-2023

Les transferts d'élèves ne sont pas faits encore. Cependant, l'organisation scolaire sait déjà que certaines écoles n'ont plus de places. Il y aura donc un déplacement de clientèle pour ces écoles.

Avec l'arrivée des modulaires, nous ne savons pas encore si l'école Des Rives devra accueillir des élèves en provenance du bassin des autres écoles jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école de Terrebonne prévue pour septembre 2023.

Une consultation sera faite auprès des enseignants afin de déterminer le niveau ou les matières qui seront localisés dans les modulaires. On rappelle que nous prévoyons ouvrir 10 à 11 classes dans lesdits modulaires en plus de bureaux administratifs.

8.2. Formation offerte aux membres du CÉ (commentaires, suggestion)

Certains membres ont débuté la formation. Ceux-ci mentionnent que cette formation est très intéressante et pertinente.

Monsieur Ducharme va faire parvenir les capsules aux 2 élèves membres du conseil d'établissement.

8.3. Information aux parents quant aux dates de la tenue des CÉ

Prendre note que le calendrier des rencontres du conseil d'établissement se trouve sur le site Internet et que les procès-verbaux y seront aussi déposés. Si une personne désire assister à une rencontre, celle-ci doit s'adresser à l'école et la direction pourra lui faire parvenir une invitation.

9. Dépôt pour adoption

9.1. Règles de régie interne du CÉ 2021-2022

Le document est révisé à chaque début d'année.

L'approbation des règles de régie interne est proposée par Madame Marie-Anne Lanctôt, appuyée par Madame Léa Lacroix. Les règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité.

9.2. Programmation des COSP pour 2021-2022

Monsieur Ducharme explique en quoi consistent les COSP (contenu en orientation scolaire et professionnelle). À l'école Des Rives, le contenu est vu dans l'ensemble des matières tout au long du parcours scolaire de l'élève (sec. 1 à 5). Nous sommes l'une des écoles qui en proposent le plus dans le CSSDA. Le but est de permettre aux élèves de mieux connaître leurs intérêts personnels et scolaires en vue de leur parcours post secondaire.

Un membre demande si le cours de sexualité sera intégré au nouveau programme d'éthique. Madame Marie-Anne Lanctôt, enseignante en éthique mentionne que selon la dernière proposition, le cours de sexualité ne serait pas intégré au programme en éthique.

L'adoption de la programmation des COSP pour 2021-2022 est proposée par Madame Laetitia Meda, appuyée par Madame Julie Lamanque. La programmation des COSP pour 2021-2022 est approuvée à l'unanimité.

9.3. Bilan et proposition pour le Fonds 8

Monsieur Ducharme donne une brève explication des différents Fonds dans une école.

Le Fonds 8 est le Fonds à destination spéciale provenant de dons, de fondations ou de campagnes de financement. Les sommes se trouvant au Fonds 8 sont réinvesties pour les élèves à travers divers projets.

Monsieur Ducharme demande aux membres si les soldes des projets 8PRO et 8INT peuvent être utilisés pour l'achat et l'installation de 12 tables de pique-nique extérieures. Léa Lacroix, représentante des élèves, mentionne que cet ajout serait véritablement profitable au quotidien, car l'école a de plus en plus d'élèves.

L'adoption de l'achat des tables de pique-nique par le Fonds 8 est proposée par Madame Christine Hébert, appuyée par Madame Nathalie Bouchard. L'achat des tables de pique-nique par le Fonds 8 est approuvé à l'unanimité.

10. Dépôt pour approbation

Aucun dépôt.

11. Prochains sujets à l'étude

Grille-matière;

Plan d'action contre la violence et l'intimidation

12. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 00.

La levée de la séance est proposé par Madame Mélanie Dubé, appuyé par Monsieur Jean-Claude Rancourt. Adopté à l'unanimité.

La présidente
Laetitia Meda

Le directeur
Alexandre Ducharme

La secrétaire
Martine Fernet-Rauzon